

Présents : Mmes Brigitte BRICOUT, Nicole MAGALLON et Agnès PISSY ; MM Grégoire DELABRE , Christian EVEQUE, Bruno HEMERY, Jonathan LANCELOT, Christian PIETAIN, Jean-Pierre TILLY et Christian VAN WONTERGHEM.

Absent : Henri TERRIBILE

Secrétaire de séance : C. VAN WONTERGHEM

Le conseil municipal...

**Valide...**

- le procès verbal de la séance du 21/02/2020.

**Délibère favorablement...**

- Pour le vote des **comptes de gestion** établi par la trésorerie de Tallard ;
- En l'absence du maire, pour valider à l'unanimité les **comptes administratifs** 2019 qui sont arrêtés comme suit :

- Investissement

▪ Dépenses	Prévu.....	458 085,88
	Réalisé.....	216 622,66
	Reste à réaliser.....	14 483,00
▪ Recettes	Prévu.....	458 085,88
	Réalisé.....	119 160,20
	Reste à réaliser.....	0,00

- Fonctionnement

▪ Dépenses	Prévu.....	414 112,00
	Réalisé.....	178 954,49
	Reste à réaliser.....	0,00
▪ Recettes	Prévu.....	414 112 ,00
	Réalisé.....	420 881,80
	Reste à réaliser.....	0,00

- Résultat de clôture de l'exercice

▪ Investissement .....	- 97 4262,46
▪ Fonctionnement.....	241 927,31
▪ Résultat global.....	144 464,85

- Pour **affecter les résultats 2019**, comme suit :

- Constatant

- Un excédent de fonctionnement de .....42 214,62
- Un excédent reporté de.....199 712,69
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de .....241 927,31

- Un déficit d'investissement de.....97 462,46
- Un déficit des restes à réaliser de.....14 483,00
- Soit un besoin de financement de.....111 945,46
- Décide
  - Résultat d'exploitation au 31/12/2019 : excédent.....241 927,31
  - Affectation complémentaire en réserve (1068).....111 945,46
  - Résultat reporté en fonctionnement (002).....129 981,85
  - Résultat d'investissement reporté : déficit.....97 462,46
- Pour l'adhésion de la commune au RIFSEEP. Le RIFSEEP ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat. En effet, le système de primes était très complexe et fragmenté, ce qui nuisait à sa lisibilité mais également à la mobilité des fonctionnaires. L'adhésion permet de régulariser un dispositif déjà en place pour les agents de la commune.

### Décide

- De mettre en place un réseau de surveillance vis à vis des personnes fragiles du village ;
- Des éléments de préparation du budget dont le projet sera proposé au nouveau conseil municipal ;
- De retenir avec quelques corrections le bilan de mandat proposé par le maire. Sous réserve de corrections et de mise en forme, il pourra être communiqué à des fins de passage de relais. Le tableau suivant permet d'attester le fonctionnement du conseil municipal.

	Nb réunions PLU	Nb réunions Publiques	Nb Barci Info	Nb Conseils	Nb Élus	Nb Présents	Nb Votants	% présents	% votants
2014	0	0	1	6	66	64	62	97%	94%
2015	2	2	3	11	100	96	106	96%	106%
2016	1	1	2	11	110	91	102	83%	93%
2017	4	1	4	11	110	83	94	75%	85%
2018	12	2	2	12	111	95	101	86%	91%
2019	8	2	0	11	99	84	93	85%	94%
2020	1	0	0	4	38	37	37	97%	97%
Total	28	8	12	66	634	550	595	87%	94%

- De confirmer, sous réserve des contraintes liées à l'épidémie de COVID 19, les dates du stage pour le projet de dénomination des rues et de numérotation : début le 30 mars, fin le 30 avril ;
- Des modalités d'organisation des élections municipales ;
- Des modalités de réalisation des aménagements dans le T2 de la mairie.

### **Est informé...**

- Du retard pris par le bureau d'études Atelier URBA qui n'a pas anticipé le calendrier d'élaboration du PLU, de sorte que celui-ci n'a pas pu être mis en ligne et ne peut être arrêté avant la fin du mandat. Le conseil municipal regrette ce contretemps qui ne lui permet pas de respecter ses engagements ;
- De l'achèvement des travaux dans le T3 de la mairie ;
- De la réalisation des ombrières dans le lotissement ;
- De la programmation du curage des fossés par la société Colas ;
- De l'achèvement du chantier participatif dans la bergerie pour la démolition des plafonds et cloisons en vue du chantier d'aménagement ;
- De la programmation des travaux à Peyssier ;
- Du recrutement d'une personne pour la reprise de la garderie.

La secrétaire de séance

Le Maire

C. VAN WONTERGHEM

JP TILLY